



Communiqué de presse – 19/06/2009

Observations de la Cour des Comptes

Très positif

Les Restaurants du Cœur ont reçu le nouveau rapport d'observations de la Cour des Comptes concernant l'impact de leurs recommandations depuis 2003. **Ce rapport est extrêmement favorable et la Cour ne manque pas de souligner l'excellente gestion de l'association.**

Les magistrats écrivent en effet combien les Restos du Cœur ont veillé à :

- « *professionnaliser les fonctions clés de l'Association Nationale* » ;
- « *renforcer les procédures de contrôle interne* » ;
- « *garantir la fiabilité des comptes consolidés* » ;
- « *maintenir les frais de fonctionnement à un niveau remarquablement maîtrisé : ceux-ci, déjà modérés, ont baissé (6,33% du total des dépenses en 2006/2007 contre 7,3% en 2000/2001) tant au niveau de l'Association Nationale qu'au niveau des Associations Départementales* ».
- « *réduire la part des frais de collecte par rapport aux ressources issues de la générosité publique. Elle représente moins de 3% de l'ensemble des dépenses* ».

La Cour note également « *un montant de réserve permettant d'assurer un fonctionnement pendant huit mois* ». **Ces chiffres ne prenaient pas en compte les premiers effets de la crise intervenue en 2008/2009** qui se sont traduits par une augmentation de 13,5% de personnes accueillies. **L'association redoute une aggravation de cette situation en 2010 et devra y faire face en procédant à des achats alimentaires supplémentaires.**

Satisfaits de voir ainsi positivement évalués les fruits du travail effectué par tous, les Restos du Cœur ne cesseront pas pour autant de veiller à améliorer encore leurs activités tout en maintenant leurs frais de fonctionnement au plus bas.

Contacts Presse

Service Communication - Tél : 01 53 32 23 14 - Fax : 01 53 32 23 15
communication@restosducoeur.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir les actualités des Restos du Cœur, merci de bien vouloir nous contacter par mail.